

**87<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'OIAC**

**Débat général**

**Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Philippe Lalliot,  
Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,  
Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Je souhaiterais tout d'abord vous saluer, Monsieur le Président, et vous remercier. Alors que vous présidez votre dernière session ordinaire du Conseil exécutif, je voudrais rendre hommage au travail accompli jusqu'ici et pour avoir guidé nos travaux avec autant d'efficacité que d'humour. Sous votre présidence, nous avons adopté de nombreuses décisions importantes pour l'avenir de l'OIAC, ainsi qu'une recommandation ayant permis l'élection d'un nouveau Directeur général qui saura, j'en suis sûr, connaissant sa longue expérience et ses grandes qualités, aussi bien professionnelles que personnelles, être à la hauteur de son prédécesseur.

Chers collègues,

C'est une chance pour notre organisation que de pouvoir disposer d'aussi grands professionnels, particulièrement en cette période cruciale qui cumule les défis de la transition et ceux de la contestation, pour ne pas dire de la transgression.

En effet, nous devons veiller à garantir la continuité à la tête de l'organisation, alors même que nous préparons la 4<sup>ème</sup> Conférence d'examen, qui nous permettra de tirer les leçons des cinq dernières années et de définir le cap pour les cinq années à venir. La France est pleinement engagée et continuera à tenir

toute sa place dans ces réflexions. Le travail est déjà bien entamé, tout d'abord sous la direction des ambassadeurs du Canada et de l'Afrique du Sud dont je tiens à saluer l'engagement dans l'identification des priorités futures de l'OIAC. Il se poursuit d'ores et déjà sous la présidence de l'ambassadeur d'Indonésie dans le groupe de préparation de la Conférence d'examen.

Notre responsabilité est collective car nous sommes ensemble confrontés à des cas répétés et avérés d'utilisation d'armes chimiques, qui sont autant de remises en cause flagrantes des engagements pris et de la norme internationale en la matière. Il s'agit là d'une violation de l'ensemble du système international de lutte contre la prolifération des armes de destruction massives et d'une grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

En Syrie, en Irak, en Malaisie et encore tout récemment au Royaume-Uni, le droit international est transgressé et notre responsabilité individuelle et collective est engagée. Je tiens ici à réitérer, comme l'ont fait le Président de la République et le ministre français des Affaires étrangères, la complète solidarité de la France avec le Royaume-Uni qui vient à son tour de subir, sur son territoire, une attaque inacceptable. Nous la condamnons avec la plus grande fermeté et assurons les autorités britanniques de notre plein soutien. Nous remercions le Royaume-Uni pour les informations qu'il a partagées avec ce Conseil ce matin et saluons sa volonté de coopérer avec l'OIAC.

Monsieur le Président,

Allons-nous à accepter que l'utilisation d'armes chimiques sape nos efforts pour libérer le monde de ces armes abominables ? La France s'y refuse. Nous n'acceptons ni la fatalité, ni l'apathie, encore moins les actions visant à affaiblir les institutions que nous avons passé tant d'années à construire ensemble.

Nous devons au contraire renforcer les institutions existantes : en donnant à l'OIAC les moyens de nos ambitions, à commencer par une feuille de route claire et précise et en la dotant des ressources qui lui permettront de devenir le

meilleur instrument de lutte contre la réémergence et l'utilisation des armes chimiques, comme elle l'a été, depuis 20 ans, pour la destruction des stocks déclarés. Vous pourrez compter sur l'engagement et les propositions de la France en la matière.

Si l'OIAC a été jusqu'ici capable de traiter de ces questions, c'est grâce à l'engagement de son Directeur général et au professionnalisme de tous les personnels du Secrétariat technique auxquels je veux rendre ici hommage. Il nous revient de les soutenir et de coopérer étroitement avec eux, dans l'intérêt de l'Organisation bien sûr mais aussi dans notre propre intérêt, pour la sécurité de nos concitoyens.

Si nous voulons lutter efficacement contre l'utilisation d'armes chimiques, nous devons veiller à ce que l'OIAC continue d'être capable d'enquêter et de se prononcer sur les allégations d'emploi qui lui parviennent.

C'est pour cette raison que la France, inquiète de la disparition du mécanisme conjoint d'enquête de l'OIAC et de l'ONU, le JIM, a décidé d'agir avec nombre de ses partenaires afin de lutter contre l'impunité.

Le 23 janvier dernier, en présence du Directeur général, le ministre français des Affaires étrangères a lancé une initiative à Paris, le Partenariat international pour la lutte contre l'impunité d'utilisation des armes chimiques. 24 pays et des organisations régionales et internationales ont choisi de s'y joindre et nous leur en sommes reconnaissants. Depuis, d'autres manifestent leur intérêt pour ce partenariat global et ouvert, à la compétence géographique universelle, qui a pour vocation de veiller à ce que les éléments de preuves réunis par tous les acteurs intéressés puissent être partagés et conservés afin que tous les acteurs, personnes et entités identifiés pour leur implication dans la perpétuation de ces actes abominables sachent qu'ils seront poursuivis le moment venu et qu'ils devront répondre de leurs actes.

Le combat contre l'impunité commence par l'identification des faits en cas d'allégations d'attaques chimiques. Ce rôle est aujourd'hui précisément celui de l'OIAC. Il lui a été confié et confirmé à plusieurs reprises par la communauté internationale, par nous, Etats partie à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques. Le Partenariat est là pour renforcer l'OIAC et les autres instances qui ont à traiter de ces questions. Dans ce contexte, la France présentera le Partenariat lors d'un évènement en marge de cette session du Conseil, en salle Ooms, jeudi à 13h00.

Monsieur le Président,

La France ne fait aucune différence entre les différents acteurs qui utilisent les armes chimiques pour semer la terreur et la mort. La France est viscéralement attachée au système de non-prolifération qui garantit notre paix et notre sécurité et aux mesures que nous devons adopter collectivement pour les renforcer. La France est viscéralement attachée à la justice pénale internationale devant laquelle ceux qui commettent de tels crimes doivent répondre. Ne rien faire est déjà une forme de complicité et s'abstenir une forme de compromission. Nous ne pouvons nous y résoudre. Nous le devons aux victimes, aux peuples que nous représentons ici, ainsi qu'aux générations futures. Je vous remercie./.